Aide à la réalisation du CRF

Pour les utilisateurs d'un

OUTIL PERSONNEL (tableur ou autre)

MODE DE GESTION >> DÉCONCENTRÉ <<

Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE ALPES-MARITIMES

FICHES PRATIQUES DE L'OCCE 06

Actualisé le 9 juin 2022

> Consignes de réalisation du CRF

DATE LIMITE

> Le CRF de la gestion 2021-2022 doit être communiqué au plus tard le 15 octobre 2022.

DERNIER RELEVÉ BANCAIRE N-1

> Vérifiez que votre comptabilité 21-22 démarre bien à partir du solde indiqué dans le dernier relevé bancaire de l'année scolaire précédente (les comptes qui avaient été arrêtés au 31/08/2021).

> Les écritures qui correspondraient à des opérations non prises en compte dans les relevés bancaires au 31 août 2022 (chèques déposés non crédités, chèques émis non débités) doivent être supprimées de la comptabilité. Elles seront reportées sur l'exercice suivant (2022-2023).

> Documents à transmettre (rentrée 2022)

☐ **CRF SIGNÉ** par le(s) mandataire(s) **ET** les membres de la commission locale de contrôle composée de 2 à 4 membres :

- Au moins un enseignant non mandataire membre du Conseil de coopérative désigné par ses pairs
- Au moins un parent élu au Conseil d'école désigné par ses pairs (Conseil d'école de l'année 2021-2022).

Note : les éventuelles observations de la commission locale de contrôle de conformité sont exclusivement réservées au(x) mandataire(s), au Conseil de coopérative et au Conseil d'Administration de l'Association Départementale.

☐ **RELEVÉ BANCAIRE 31 AOUT** : Photocopie du dernier relevé bancaire (le dernier au 31 août 2022 ou le dernier reçu avant cette date s'il n'y a pas eu d'opération depuis 31/07/2022 par exemple)

☐ **ANNEXE COMPTABLE SI SUBVENTION(S) EN DIRECT**

> Dès lors que la coopérative a reçu directement d'une collectivité ou d'un organisme de l'état une ou plusieurs subventions (à comptabiliser sur le compte 741), la loi exige la production d'une annexe (document fourni par l'OCCE).

> Si la subvention vous a été versée par l'OCCE, vous devez l'enregistrer dans le compte « Subventions via OCCE » compte 755110008 et vous n'avez pas besoin d'utiliser l'annexe.

> ARCHIVAGE

Le mandataire doit conserver précieusement tous les documents de l'année, archivés avec ceux des années précédentes (10 ans). Ces documents sont consultables par les représentants de l'OCCE et de l'Éducation Nationale.

MODE DE GESTION >> DÉCONCENTRÉ<<

Vous utilisez un outil personnel pour la comptabilité de l'école et nous avons préparé pour vous des "documents papiers" (conformité comptable).
Dans ces versions "papier" (à éditer) les calculs ne peuvent être automatiques !

Dans les classes, les enseignants ont tenu les comptes de leur Régie-coop de classe. Le mandataire leur a consenti des avances en régie. Ils ont peut-être encaissé des recettes propres. Rappel : les régies coop de classe doivent terminer l'année avec un solde à zéro (L'enseignant responsable de la régie coop ne doit plus détenir d'avance de trésorerie). Si ce solde est positif, les Régies coops de classe doivent le reverser à la coop d'école. Si le solde est négatif, le mandataire doit verser le montant nécessaire pour que la régie-coop puisse terminer avec un solde à zéro. Les régies coop peuvent alors clôturer leur bilan.

1. Pour préparer le CRF, il faut auparavant recueillir tous les bilans des régies-coops de classe (bilans avec des soldes à zéro).

CAS N°1

Pour sa régie-coop de classe, l'enseignant a utilisé un cahier numérique COMPTA+RégieCoop.

Le bilan de la Régie-coop rempli par l'enseignant est calculé automatiquement dans la feuille « Bilan de la Régie-coop » de son cahier. L'enseignant le signe et le remet au mandataire.

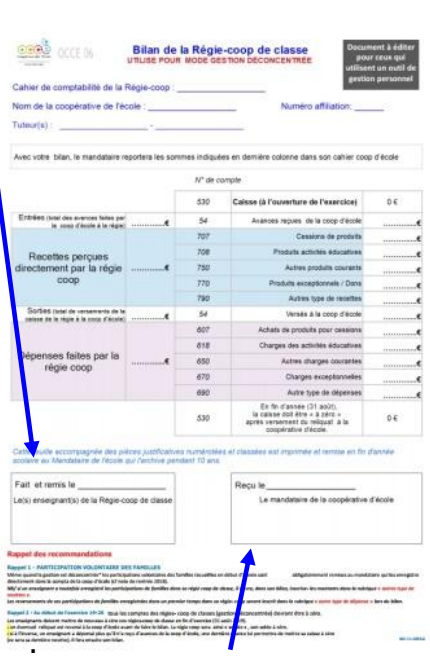

Le mandataire le signe.

CAS N°2

Pour sa régie-coop de classe, l'enseignant a utilisé un autre outil de comptabilité.

L'enseignant remplit le document papier OCCE « Bilan d'une Régie-coop de classe » pour sa Régie-coop de classe.
L'enseignant le signe et le remet au mandataire.

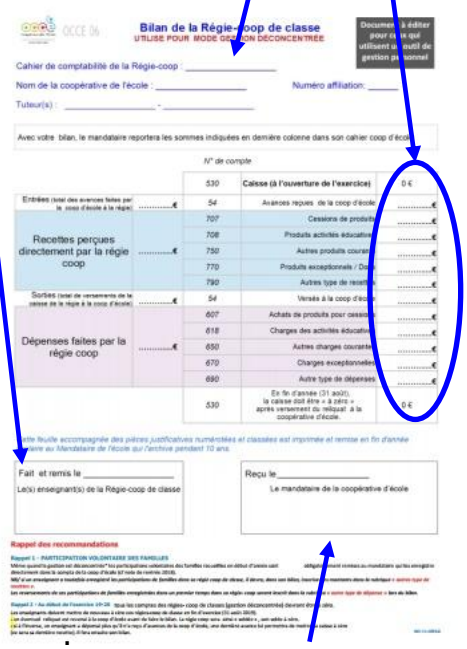

Le mandataire le signe.

2. Réalisation du bilan cumulé des régies coop de classe :

Dans le document papier « Bilan de toutes les Régies-coops de classe », reporter la colonne de chaque régie coop de classes.

AIDE EN LIGNE OCCE 06

Bilan des Régies-coops de classe 2021-2022

(pour les classes fonctionnant en mode de gestion déconcentré)

Recopier ou utiliser la fonction copier/coller à partir des cahiers numériques de ces classes.

Ecole: - Aff.

Adresse :

Nbre élèves affiliés:

Nbre classes affiliées:

Mode déconcentré

		Bilan cumulé des Régies-coops de classe	REPORTER DANS CE TABLEAU LE BILAN DE RÉGIE-COOP DE CLASSE REMIS PAR LES ENSEIGNANTS CONCERNES Recopier la colonne de chaque bilan de régie-coop de classe (ou copier coller)				
			CL1	CL2	CL3	CL4	CL5
Disponibilités des caisses des régies coop au 1er septembre 2020 (À l'ouverture les Régies-coops de classe sont forcément à zéro !)		0,00 €					
Entrées (Coop centrale → Régies-Coops)	Avances versées par la coop d'école aux régies-coop	0,00 €					
Leurs Recettes	Recettes de ventes et cessions : photos...	0,00 €					
	Recettes de/pour activités éducatives : séjours...	0,00 €					
	Autres recettes, dont exceptionnelles...	0,00 €					
Leurs Dépenses	Achats pour reventes et cessions : photos...	0,00 €					
	Dépenses activités éducatives : séjours, remboursements...	0,00 €					
	Autres dépenses, dont exceptionnelles...	0,00 €					
Sorties (Régies-coops → coop centrale)	Sommes versées par les régies-coop à la coop d'école (y compris reliquat de fin d'année)	0,00 €					
Disponibilités caisse des régies coop au 31 août 2021 Les régies coop auront dû être soldées (espèces remises au mandataire) avant de faire leur bilan. Les disponibilités doivent afficher 0,00 .		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Si la disponibilité d'une Régie-coop apparaît négative, c'est la coop d'école qui doit lui verser une dernière avance pour la solder avant bilan. Si la disponibilité d'une Régie-coop apparaît positive, cette Régie-coop doit reverser le solde à la coop d'école pour solder le bilan annuel.

Calculer ensuite le cumul des bilans

des « Régies-coops de classe ».

Toutes les classes ont du solder leur régie, leurs comptes sont à zéro. Les enseignants ne disposent plus d'aucune avance de trésorerie.

3. Réalisation du Bilan général (CRF de l'école) «CRF gestion déconcentrée»

- Reporter votre propre bilan des opérations de la coop d'école

- Reporter le cumul des bilans des régies-coop de classe

- Additionner ces deux colonnes et vous obtenez le CRF de l'école

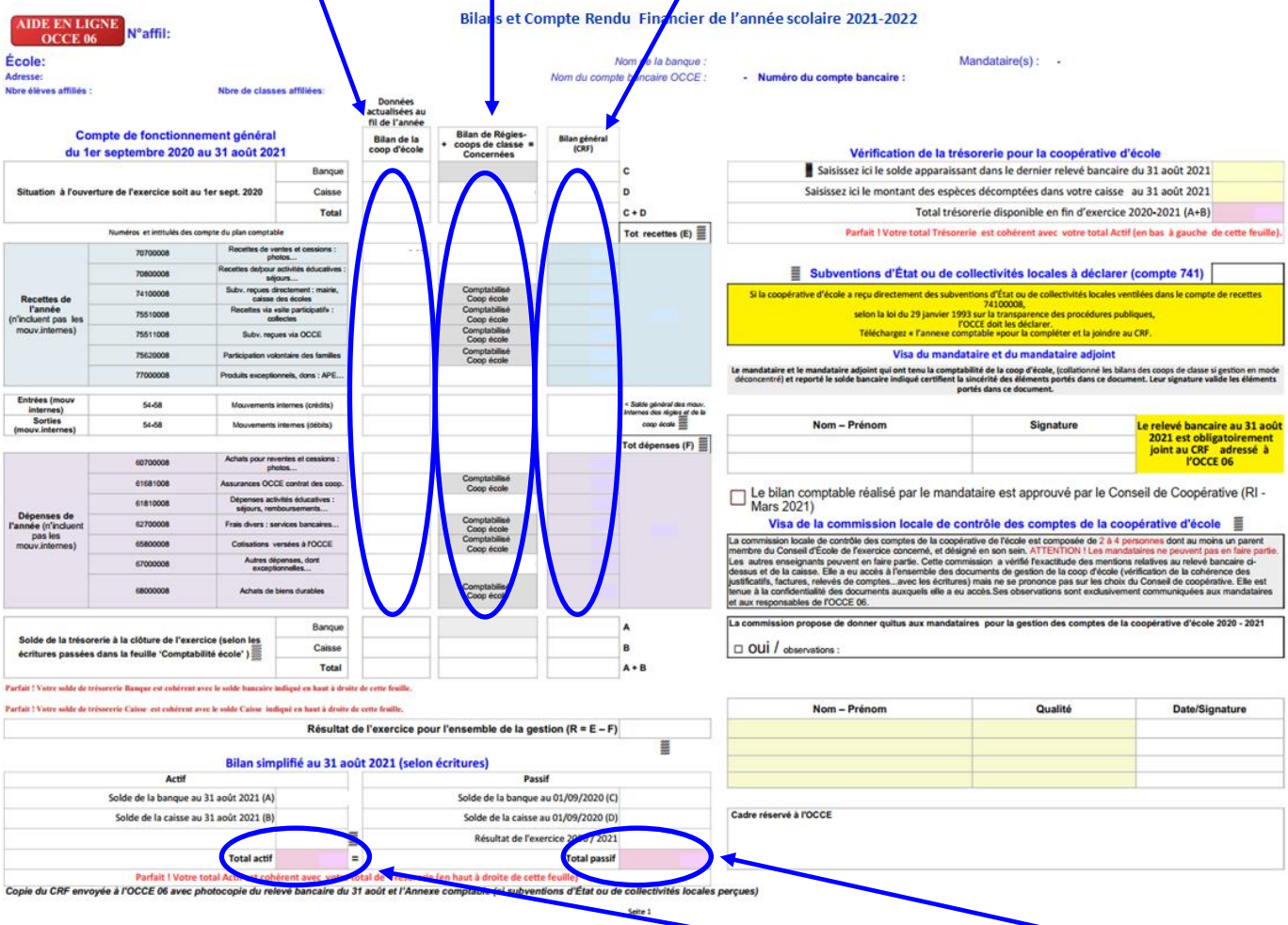

AIDE EN LIGNE OCCE 06 N°affil:

Bilans et Compte Rendu Financier de l'année scolaire 2021-2022

École:
Adresse:
Nbre élèves affiliés : Nbre de classes affiliées:

Nom de la banque :
Nom du compte bancaire OCCE : - Numéro du compte bancaire :

Mandataire(s) : -

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

		Bilan de la coop d'école (Données actualisées au fil de l'année)	+ Bilan de Régies-coops de classe * Concernées	Bilan général (CRF)	
Situation à l'ouverture de l'exercice soit au 1er sept. 2020	Banque				C
	Caisse				D
	Total				C + D
					Tot recettes (E)
Recettes de l'année (n'incluent pas les mouv.internes) — Numéros et intitulés des compte du plan comptable	70700008 Recettes de ventes et cessions : photos...				
	70800008 Recettes de/pour activités éducatives : séjours...				
	74100008 Subv. reçues directement : mairie, caisse des écoles		Comptabilisé Coop école		
	75510008 Recettes via visite participatif : collectes		Comptabilisé Coop école		
	75511008 Subv. reçues via OCCE		Comptabilisé Coop école		
	75620008 Participation volontaire des familles		Comptabilisé Coop école		
	77000008 Produits exceptionnels, dons : APE...				
Entrées (mouv internes)	54-58 Mouvements internes (crédits)				* Solde général des mouv. internes des régies et de la coop école
Sorties (mouv.internes)	54-58 Mouvements internes (débits)				
					Tot dépenses (F)
Dépenses de l'année (n'incluent pas les mouv.internes)	60700008 Achats pour ventes et cessions : photos...				
	61681008 Assurances OCCE contrat des coop.		Comptabilisé Coop école		
	61810008 Dépenses activités éducatives : séjours, remboursements...				
	62700008 Frais divers : services bancaires...		Comptabilisé Coop école		
	65800008 Cotisations versées à l'OCCE		Comptabilisé Coop école		
	67000008 Autres dépenses, dont exceptionnelles...				
	68000008 Achats de biens durables		Comptabilisé Coop école		
Solde de la trésorerie à la clôture de l'exercice (selon les écritures passées dans la feuille 'Comptabilité école')	Banque				A
	Caisse				B
	Total				A + B

Parfait ! Votre solde de trésorerie Banque est cohérent avec le solde bancaire indiqué en haut à droite de cette feuille.

Parfait ! Votre solde de trésorerie Caisse est cohérent avec le solde Caisse indiqué en haut à droite de cette feuille.

Résultat de l'exercice pour l'ensemble de la gestion (R = E – F)

Bilan simplifié au 31 août 2021 (selon écritures)

Actif		Passif	
Solde de la banque au 31 août 2021 (A)		Solde de la banque au 01/09/2020 (C)	
Solde de la caisse au 31 août 2021 (B)		Solde de la caisse au 01/09/2020 (D)	
		Résultat de l'exercice 2020/2021	
Total actif	=	Total passif	

Parfait ! Votre total Actif est cohérent avec votre total de Trésorerie (en haut à droite de cette feuille).

Copie du CRF envoyée à l'OCCE 06 avec photocopie du relevé bancaire du 31 août et l'Annexe comptable (si subventions d'État ou de collectivités locales perçues)

Vérification de la trésorerie pour la coopérative d'école

Saisissez ici le solde apparaissant dans le dernier relevé bancaire du 31 août 2021	
Saisissez ici le montant des espèces décomptées dans votre caisse au 31 août 2021	
Total trésorerie disponible en fin d'exercice 2020-2021 (A+B)	

Parfait ! Votre total Trésorerie est cohérent avec votre total Actif (en bas à gauche de cette feuille).

Subventions d'État ou de collectivités locales à déclarer (compte 741)

Si la coopérative d'école a reçu directement des subventions d'État ou de collectivités locales ventilées dans le compte de recettes 74100008, selon la loi du 29 janvier 1993 sur la transparence des procédures publiques, l'OCCE doit les déclarer. Téléchargez « l'annexe comptable »pour la compléter et la joindre au CRF.

Visa du mandataire et du mandataire adjoint

Le mandataire et le mandataire adjoint qui ont tenu la comptabilité de la coop d'école, (collationné les bilans des coops de classe si gestion en mode déconcentré) et reporté le solde bancaire indiqué certifient la sincérité des éléments portés dans ce document. Leur signature valide les éléments portés dans ce document.

Nom – Prénom	Signature	Le relevé bancaire au 31 août 2021 est obligatoirement joint au CRF adressé à l'OCCE 06

☐ Le bilan comptable réalisé par le mandataire est approuvé par le Conseil de Coopérative (RI - Mars 2021)

Visa de la commission locale de contrôle des comptes de la coopérative d'école

La commission locale de contrôle des comptes de la coopérative de l'école est composée de 2 à 4 personnes dont au moins un parent membre du Conseil d'Ecole de l'exercice concerné, et désigné en son sein. ATTENTION ! Les mandataires ne peuvent pas en faire partie. Les autres enseignants peuvent en faire partie. Cette commission a vérifié l'exactitude des mentions relatives au relevé bancaire ci-dessus et de la caisse. Elle a eu accès à l'ensemble des documents de gestion de la coop d'école (vérification de la cohérence des justificatifs, factures, relevés de comptes...avec les écritures) mais ne se prononce pas sur les choix du Conseil de coopérative. Elle est tenue à la confidentialité des documents auxquels elle a eu accès.Ses observations sont exclusivement communiquées aux mandataires et aux responsables de l'OCCE 06.

La commission propose de donner quitus aux mandataires pour la gestion des comptes de la coopérative d'école 2020 - 2021

☐ oui / observations :

Nom – Prénom	Qualité	Date/Signature

Cadre réservé à l'OCCE

Page 1

Vérification : Dans le cadre « Bilan simplifié au 31 août 2021 », le Total actif doit être égal au Total passif.

4. Photocopier le dernier relevé bancaire de la gestion et vérifier que les soldes concordent.

Photocopier le dernier relevé bancaire au 31 août 2021 (au besoin le dernier qui précède s'il n'y a pas eu d'opérations en août ET QUE les opérations bancaires DE L'ANNÉE sont terminées). Le joindre à votre CRF et votre déclaration de subventions pour adresser le tout à l'OCCE 06.

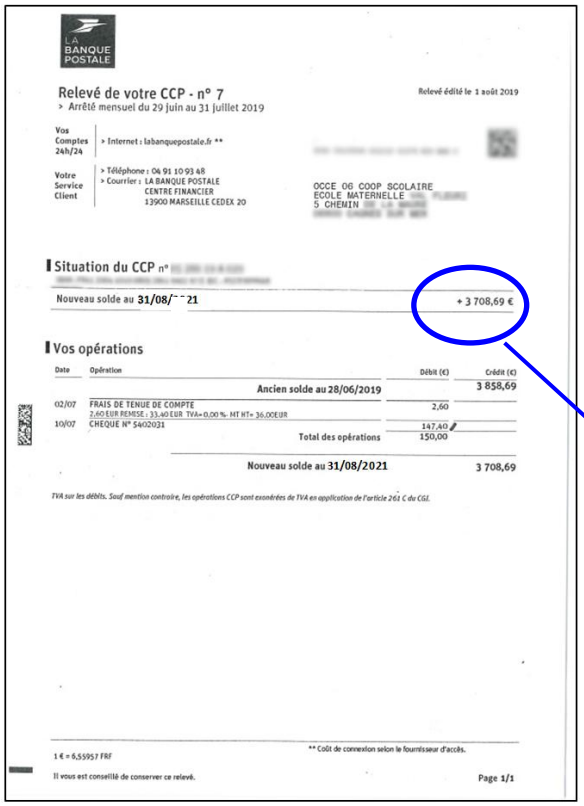

LA BANQUE POSTALE

Relevé de votre CCP - n° 7
> Arrêté mensuel du 29 juin au 31 juillet 2019

Relevé édité le 1 août 2019

Vos Comptes 24h/24 > Internet : labanquepostale.fr **

Votre Service Client > Téléphone : 04 91 10 93 48
> Courrier : LA BANQUE POSTALE
CENTRE FINANCIER
13900 MARSEILLE CEDEX 20

OCCE 06 COOP SCOLAIRE
ECOLE MATERNELLE
5 CHEMIN

Situation du CCP n°

Nouveau solde au 31/08/21 + 3 708,69 €

Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)
	Ancien solde au 28/06/2019		3 858,69
02/07	FRAIS DE TENUE DE COMPTE 7,60 EUR REMISE : 33,40 EUR TVA= 0,00 % MT HT= 36,00EUR	2,60	
10/07	CHEQUE N° 5402021	147,40	
	Total des opérations	150,00	
	Nouveau solde au 31/08/2021		3 708,69

TVA sur les débits. Sauf mention contraire, les opérations CCP sont exonérées de TVA en application de l'article 261 C du CGI.

1 € = 6,55957 FRF

** Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Il vous est conseillé de conserver ce relevé.

Page 1/1

1) Reporter le solde de la banque.

1

2) Vérifier que ce solde correspond bien au solde de la comptabilité indiqué sur votre CRF.

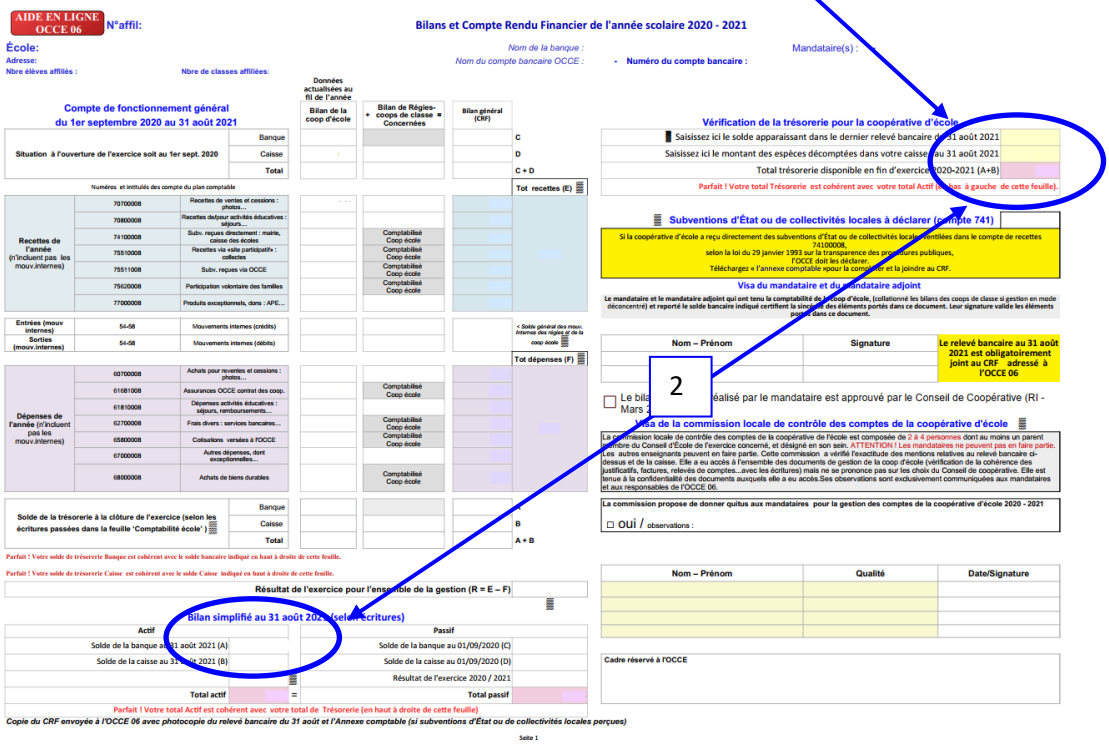

AIDE EN LIGNE OCCE 06 N°affil:

Bilans et Compte Rendu Financier de l'année scolaire 2020 - 2021

École:
Adresse:
Nbre élèves affiliés : Nbre de classes affiliées:

Nom de la banque : Mandataire(s) :
Nom du compte bancaire OCCE : - Numéro du compte bancaire :

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

		Données actualisées au fil de l'année: Bilan de la coop d'école	+ Bilan de Régies-coops de classe Concernées	= Bilan général (CRF)	
Situation à l'ouverture de l'exercice soit au 1er sept. 2020	Banque				C
	Caisse				D
	Total				C + D
Recettes de l'année (n'incluant pas les mouv.internes) — Numéros et intitulés des compte du plan comptable					Tot recettes (E)
	70700008 — Recettes de ventes et cessions : photos…				
	70800008 — Recettes de/pour activités éducatives : séjours…				
	74100008 — Subv. reçues directement : mairie, caisse des écoles		Comptabilisé Coop école		
	75510008 — Recettes via «site participatif» : collectes		Comptabilisé Coop école		
	75511008 — Subv. reçues via OCCE		Comptabilisé Coop école		
	75620008 — Participation volontaire des familles		Comptabilisé Coop école		
	77000008 — Produits exceptionnels, dons : APE…				
Entrées (mouv internes)	54-58 — Mouvements internes (crédits)				< Solde général des mouv. Internes des régies et de la coop école
Sorties (mouv.internes)	54-58 — Mouvements internes (débits)				Tot dépenses (F)
Dépenses de l'année (n'incluant pas les mouv.internes)	60700008 — Achats pour reventes et cessions : photos…				
	61681008 — Assurances OCCE contrat des coop.		Comptabilisé Coop école		
	61810008 — Dépenses activités éducatives : séjours, remboursements…				
	62700008 — Frais divers : services bancaires…		Comptabilisé Coop école		
	65800008 — Cotisations versées à l'OCCE		Comptabilisé Coop école		
	67000008 — Autres dépenses, dont exceptionnelles…				
	68000008 — Achats de biens durables		Comptabilisé Coop école		
Solde de la trésorerie à la clôture de l'exercice (selon les écritures passées dans la feuille 'Comptabilité école')	Banque				A
	Caisse				B
	Total				A + B

Parfait ! Votre solde de trésorerie Banque est cohérent avec le solde bancaire indiqué en haut à droite de cette feuille.
Parfait ! Votre solde de trésorerie Caisse est cohérent avec le solde Caisse indiqué en haut à droite de cette feuille.

Résultat de l'exercice pour l'ensemble de la gestion (R = E – F)

Bilan simplifié au 31 août 2021 (selon écritures)

Actif		Passif	
Solde de la banque au 31 août 2021 (A)		Solde de la banque au 01/09/2020 (C)	
Solde de la caisse au 31 août 2021 (B)		Solde de la caisse au 01/09/2020 (D)	
		Résultat de l'exercice 2020 / 2021	
Total actif	=	Total passif	

Parfait ! Votre total Actif est cohérent avec votre total de Trésorerie (en haut à droite de cette feuille)

Copie du CRF envoyée à l'OCCE 06 avec photocopie du relevé bancaire du 31 août et l'Annexe comptable (si subventions d'État ou de collectivités locales perçues)

Seite 1

Vérification de la trésorerie pour la coopérative d'école

Saisissez ici le solde apparaissant dans le dernier relevé bancaire du 31 août 2021
Saisissez ici le montant des espèces décomptées dans votre caisse au 31 août 2021
Total trésorerie disponible en fin d'exercice 2020-2021 (A+B)
Parfait ! Votre total Trésorerie est cohérent avec votre total Actif (en haut à gauche de cette feuille).

Subventions d'État ou de collectivités locales à déclarer (compte 741)

Si la coopérative d'école a reçu directement des subventions d'État ou de collectivités locales inscrites dans le compte de recettes 74100008,
selon la loi du 29 janvier 1993 sur la transparence des procédures publiques,
l'OCCE doit les déclarer.
Téléchargez « l'annexe comptable » pour la compléter et la joindre au CRF.

Visa du mandataire et du mandataire adjoint

Le mandataire et le mandataire adjoint qui ont tenu la comptabilité de la coop d'école, (collationné les bilans des coops de classe si gestion en mode déconcentré) et reporté le solde bancaire indiqué certifient la sincérité des éléments portés dans ce document. Leur signature valide les éléments portés dans ce document.

Nom – Prénom	Signature	Le relevé bancaire au 31 août 2021 est obligatoirement joint au CRF adressé à l'OCCE 06

☐ Le bilan réalisé par le mandataire est approuvé par le Conseil de Coopérative (RI - Mars 2

Visa de la commission locale de contrôle des comptes de la coopérative d'école

La commission locale de contrôle des comptes de la coopérative de l'école est composée de 2 à 4 personnes dont au moins un parent membre du Conseil d'École de l'exercice concerné, et désigné en son sein. ATTENTION ! Les mandataires ne peuvent pas en faire partie. Les autres enseignants peuvent en faire partie. Cette commission a vérifié l'exactitude des mentions relatives au relevé bancaire ci-dessus et de la caisse. Elle a eu accès à l'ensemble des documents de gestion de la coop d'école (vérification de la cohérence des justificatifs, factures, relevés de comptes…avec les écritures) mais ne se prononce pas sur les choix du Conseil de coopérative. Elle est tenue à la confidentialité des documents auxquels elle a eu accès.Ses observations sont exclusivement communiquées aux mandataires et aux responsables de l'OCCE 06.

La commission propose de donner quitus aux mandataires pour la gestion des comptes de la coopérative d'école 2020 - 2021

☐ oui / observations :

Nom – Prénom	Qualité	Date/Signature

Cadre réservé à l'OCCE

5. Imprimer cette feuille au format A3 si possible pour une meilleure lisibilité.

• La feuille « Bilan et CRF pour l'école » est visée par le mandataire et le mandataire adjoint ainsi que par la commission locale de contrôle des comptes de la coop.

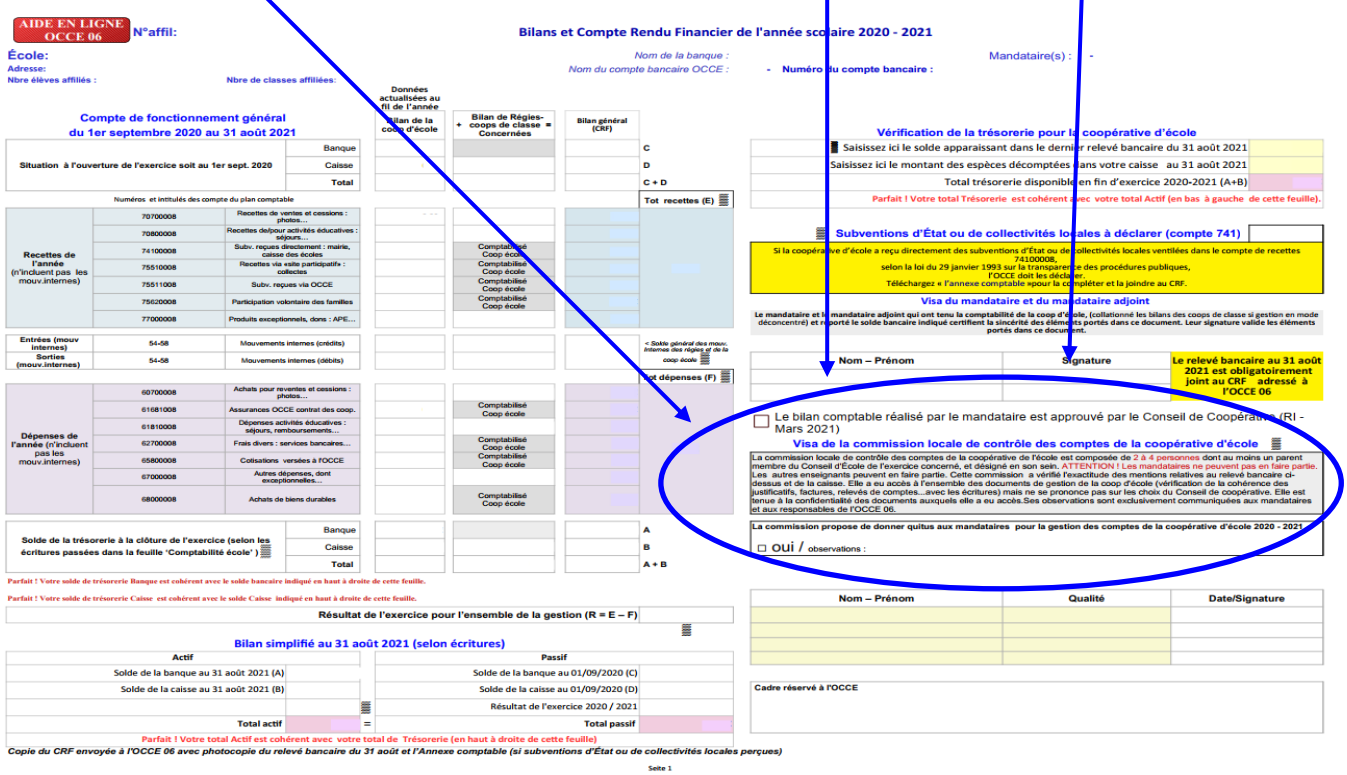
AIDE EN LIGNE OCCE 06 N°affil:

Bilans et Compte Rendu Financier de l'année scolaire 2020 - 2021

École:
Adresse:
Nbre élèves affiliés : Nbre de classes affiliées:

Nom de la banque : Mandataire(s) : -
Nom du compte bancaire OCCE : - Numéro du compte bancaire :

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

		Données actualisées au fil de l'année: Bilan de la coop d'école	+ Bilan de Régies-coops de classe = Concernées	Bilan général (CRF)	
Situation à l'ouverture de l'exercice soit au 1er sept. 2020	Banque				C
	Caisse				D
	Total				C + D

Numéros et intitulés des compte du plan comptable

Recettes de l'année (n'incluent pas les mouv.internes)	70700008	Recettes de ventes et cessions : photos...				Tot recettes (E)
	70800008	Recettes de/pour activités éducatives : séjours...				
	74100008	Subv. reçues directement : mairie, caisse des écoles		Comptabilisé Coop école		
	75510008	Recettes via visite participatif : collectes		Comptabilisé Coop école		
	75511008	Subv. reçues via OCCE		Comptabilisé Coop école		
	75620008	Participation volontaire des familles		Comptabilisé Coop école		
	77000008	Produits exceptionnels, dons : APE...				
Entrées (mouv internes)	54-58	Mouvements internes (crédits)				< Solde général des mouv. internes des régies et de la coop école
Sorties (mouv.internes)	54-58	Mouvements internes (débits)				
Dépenses de l'année (n'incluent pas les mouv.internes)	60700008	Achats pour reventes et cessions : photos...				Tot dépenses (F)
	61681008	Assurances OCCE contrat des coop.		Comptabilisé Coop école		
	61810008	Dépenses activités éducatives : séjours, remboursements...				
	62700008	Frais divers : services bancaires...		Comptabilisé Coop école		
	65800008	Cotisations versées à l'OCCE		Comptabilisé Coop école		
	67000008	Autres dépenses, dont exceptionnelles...				
	68000008	Achats de biens durables		Comptabilisé Coop école		
Solde de la trésorerie à la clôture de l'exercice (selon les écritures passées dans la feuille 'Comptabilité école')	Banque				A
	Caisse				B
	Total				A + B

Parfait ! Votre solde de trésorerie Banque est cohérent avec le solde bancaire indiqué en haut à droite de cette feuille.

Parfait ! Votre solde de trésorerie Caisse est cohérent avec le solde Caisse indiqué en haut à droite de cette feuille.

Résultat de l'exercice pour l'ensemble de la gestion (R = E – F)

Bilan simplifié au 31 août 2021 (selon écritures)

Actif			Passif	
Solde de la banque au 31 août 2021 (A)			Solde de la banque au 01/09/2020 (C)	
Solde de la caisse au 31 août 2021 (B)			Solde de la caisse au 01/09/2020 (D)	
			Résultat de l'exercice 2020 / 2021	
Total actif		=	Total passif	

Parfait ! Votre total Actif est cohérent avec votre total de Trésorerie (en haut à droite de cette feuille)

Vérification de la trésorerie pour la coopérative d'école

Saisissez ici le solde apparaissant dans le dernier relevé bancaire du 31 août 2021	
Saisissez ici le montant des espèces décomptées dans votre caisse au 31 août 2021	
Total trésorerie disponible en fin d'exercice 2020-2021 (A+B)	

Parfait ! Votre total Trésorerie est cohérent avec votre total Actif (en bas à gauche de cette feuille).

Subventions d'État ou de collectivités locales à déclarer (compte 741)

Si la coopérative d'école a reçu directement des subventions d'État ou de collectivités locales ventilées dans le compte de recettes 74100008, selon la loi du 29 janvier 1993 sur la transparence des procédures publiques, l'OCCE doit les déclarer. Téléchargez « l'annexe comptable »pour la compléter et la joindre au CRF.

Visa du mandataire et du mandataire adjoint

Le mandataire et le mandataire adjoint qui ont tenu la comptabilité de la coop d'école, (collationné les bilans des coops de classe si gestion en mode déconcentré) et reporté le solde bancaire indiqué certifient la sincérité des éléments portés dans ce document. Leur signature valide les éléments portés dans ce document.

Nom – Prénom	Signature	Le relevé bancaire au 31 août 2021 est obligatoirement joint au CRF adressé à l'OCCE 06

☐ Le bilan comptable réalisé par le mandataire est approuvé par le Conseil de Coopérative (RI - Mars 2021)

Visa de la commission locale de contrôle des comptes de la coopérative d'école

La commission locale de contrôle des comptes de la coopérative de l'école est composée de 2 à 4 personnes dont au moins un parent membre du Conseil d'École de l'exercice concerné, et désigné en son sein. ATTENTION ! Les mandataires ne peuvent pas en faire partie. Les autres enseignants peuvent en faire partie. Cette commission a vérifié l'exactitude des mentions relatives au relevé bancaire ci-dessus et de la caisse. Elle a eu accès à l'ensemble des documents de gestion de la coop d'école (vérification de la cohérence des justificatifs, factures, relevés de comptes...avec les écritures) mais ne se prononce pas sur les choix du Conseil de coopérative. Elle est tenue à la confidentialité des documents auxquels elle a eu accès.Ses observations sont exclusivement communiquées aux mandataires et aux responsables de l'OCCE 06.

La commission propose de donner quitus aux mandataires pour la gestion des comptes de la coopérative d'école 2020 - 2021

☐ oui / observations :

Nom – Prénom	Qualité	Date/Signature

Cadre réservé à l'OCCE

Copie du CRF envoyée à l'OCCE 06 avec photocopie du relevé bancaire du 31 août et l'Annexe comptable (si subventions d'État ou de collectivités locales perçues)

Seite 1

6. Remplir l'annexe comptable de déclaration de subventions.

Remplir l'**Annexe comptable** (état des subventions reçues) : document (à télécharger ci-dessous) permettant à l'OCCE 06 de rendre compte du montant et de la provenance des subventions attribuées par l'**État et les autres collectivités locales** sollicitées et perçues directement par chaque coopérative pour l'exercice concerné.

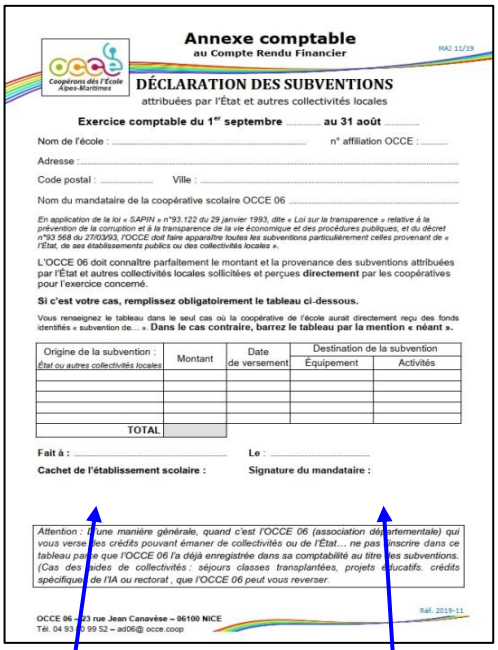
Annexe comptable
au Compte Rendu Financier

MAJ 11/19

Coopérons dès l'École Alpes-Maritimes

DÉCLARATION DES SUBVENTIONS
attribuées par l'État et autres collectivités locales

Exercice comptable du 1er septembre ..... au 31 août .....

Nom de l'école : ..... n° affiliation OCCE : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom du mandataire de la coopérative scolaire OCCE 06 .....

En application de la loi « SAPIN » n°93.122 du 29 janvier 1993, dite « Loi sur la transparence » relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, et du décret n°93 568 du 27/03/93, l'OCCE doit faire apparaître toutes les subventions particulièrement celles provenant de « l'État, de ses établissements publics ou des collectivités locales ».

L'OCCE 06 doit connaître parfaitement le montant et la provenance des subventions attribuées par l'État et autres collectivités locales sollicitées et perçues **directement** par les coopératives pour l'exercice concerné.

Si c'est votre cas, remplissez obligatoirement le tableau ci-dessous.

Vous renseignez le tableau dans le seul cas où la coopérative de l'école aurait directement reçu des fonds identifiés « subvention de... ». **Dans le cas contraire, barrez le tableau par la mention « néant ».**

Origine de la subvention : *État ou autres collectivités locales*	Montant	Date de versement	Destination de la subvention	
			Équipement	Activités
TOTAL				

Fait à : ..... Le : .....

Cachet de l'établissement scolaire : Signature du mandataire :

Attention : D'une manière générale, quand c'est l'OCCE 06 (association départementale) qui vous verse des crédits pouvant émaner de collectivités ou de l'État... ne pas inscrire dans ce tableau parce que l'OCCE 06 l'a déjà enregistrée dans sa comptabilité au titre des subventions. (Cas des aides de collectivités : séjours classes transplantées, projets éducatifs, crédits spécifiques de l'IA ou rectoral , que l'OCCE 06 peut vous reverser.

OCCE 06 – 23 rue Jean Canavèse – 06100 NICE
Tél. 04 93 [illegible] 99 52 – ad06@ occe.coop

Réf. 2019-11

Mettre le cachet de l'école

Ne pas oublier de signer

Pour télécharger l'Annexe comptable

Situation n°1 : aucune subvention n'a été versée à votre coopérative. Ne pas remplir et ne pas retourner ce document.

Situation n°2 : la subvention a été versée à la coopérative sur son compte par l'OCCE 06. Lors de la notification du versement, ce montant a dû être enregistré dans le compte suivant : compte **755110008 – Subventions via OCCE** et vous n'avez pas à remplir ce document.

Situation n° 3 : la subvention a été versée directement à la coopérative sur son compte par un organisme (mairie...) Elle est enregistrée dans le compte **74100008 – subventions reçues directement : mairie, état, caisse des écoles…** Vous devez remplir et nous retourner l'annexe comptable.

ANNEXE

>> DOCUMENTS UTILES À TÉLÉCHARGER <<

1a - Lettre type pour les parents (montant pour la participation des familles proposé par l'école)

1b - Lettre type pour les parents (montant pour la participation des familles laissé à leur appréciation)

2 - Reçu pour les familles

---

3 - Fiche de remise d'espèces collectées

4a - Fiche de remise de chèques

4b - Bordereau École de remise de chèques (La Banque Postale)

---

5 - Versement d'une Régie-coop à la coopérative d'école

6 - Versement d'une avance à une Régie-coop de classe

---

7 – Annexe comptable CRF

8 – Registre d'inventaire de la coopérative scolaire